



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION  
POUR L'INTERDICTION  
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**99<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'OIAC**

**Point 10 de l'ordre du jour « Lutte contre le terrorisme chimique »**

**Déclaration de la France prononcée par la délégation française,**

**Représentation permanente de la France auprès de l'OIAC**

Madame la Présidente,

La menace de l'emploi d'armes chimiques par des acteurs non-étatiques est un sujet de préoccupations pour de nombreuses délégations, y compris la nôtre.

La contribution de l'OIAC dans ce domaine est essentielle et la France est prête à soutenir le Secrétariat technique à cet égard. En 2021, nous avons contribué volontairement à hauteur de 230 000 euros pour des projets de coopération internationale, dans le cadre du Programme Afrique. Ces deux projets, sous articles X et VII de la Convention, visent à accroître les capacités des Etats parties pour faire face aux menaces émanant d'acteurs non étatiques.

Ces contributions sont cohérentes avec nos engagements de longue date avec les pays africains en faveur de la sécurité internationale et contre le terrorisme.

Madame la Présidente,

Nous estimons que l'OIAC est le cadre approprié pour traiter de la question du terrorisme chimique. Nous sommes convaincus que davantage peut être fait sur ce sujet à l'OIAC, y compris dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> Conférence d'examen et de son processus préparatoire.

Nous sommes prêts à travailler de manière engagée et constructive sur ce sujet avec toutes les délégations intéressées.